

CRITERES DE RECHERCHE

Département
sélection sur la carte ▼

Champs d'intervention
tous les champs d'interventions ▼

Domaine
tous les domaines ▼

Métier
tous les métiers ▼

Filière
toutes les filières ▼

Cadre d'emplois
tous les cadres d'emplois ▼

Grade
tous les grades ▼

Temps de travail
Temps de travail indifférent ▼
Précisez : 35 h 00 mn

Niveau de diplôme
tous les niveaux ▼

Domaine du diplôme
toutes les spécialités ▼

Spécialité du diplôme
tous les diplômes ▼

Infos - Statistiques

PARTENAIRE

GROUPE MONITEUR

ESPACE PERSONNEL



Adresse de messagerie

Mot de passe

CONNEXION

■ Mot de passe oublié

CREEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL



Si vous ne possédez pas encore vos codes d'identification, veuillez créer votre espace pour déposer votre CV ici ...

Cette démarche n'est à faire qu'une seule fois

CREATION

UTILISATEUR ANONYME



Impression de l'offre

Offre n°375448

Retour à la liste

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD

DIRECTEUR TERRITORIAL DE PREVENTION ET D'ACTION SOCIALE

Date de publication : 24/05/2017

Date limite de candidature : 16/06/2017

Date prévue du recrutement :

Type de recrutement : fonctionnaire exclusivement

Nombre d'offre(s) : 1

Grades/Cadres d'emplois ADMINISTRATEUR HORS CLASSE
ADMINISTRATEUR GENERAL
ADMINISTRATEUR
DIRECTEUR TERRITORIAL
ATTACHE PRINCIPAL
ATTACHE HORS CLASSE
ATTACHE

MISSIONS

Niveau du diplôme

Domaine du diplôme

Spécialité du diplôme

Descriptif des missions Placé sous l'autorité du Directeur Général chargé de la Solidarité, le Directeur Territorial de Prévention et d'Action Sociale exerce la responsabilité de mise en oeuvre des politiques départementales d'action sociale sur le territoire auquel il est affecté.

Le territoire d'intervention de la Direction Territoriale de l'Avesnois rassemble une population de 234 131 habitants répartis sur 151 communes, constituant 4 cantons

Organisée autour de 4 Pôles (Pôle Enfance Jeunesse Famille - Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions - Pôle PMI/Santé - Pôle Autonomie), elle assure sur son territoire la mise en oeuvre des orientations départementales de politique publique.

4 Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale et 1 Service Prévention Santé assurent le service de proximité auprès des usagers dans la mise en oeuvre des missions de solidarité du Département.

À l'interne, il est en relation avec les services départementaux.
À l'externe, il conforte et développe les relations partenariales.

Principales :

- Mettre en oeuvre les politiques départementales d'action sociale sur le territoire, à partir de l'élaboration, et après validation, de son Projet Territorial d'Action Sociale. Il décline ce projet en objectifs et en plans d'actions, pouvant intégrer des expérimentations. Il en rend compte au D.G.
- Contribuer aux travaux menés par les Directions Thématiques et le Collège des Directeurs
- Mettre en oeuvre les orientations, règles de fonctionnement et procédures de travail élaborées pour chaque domaine d'activité par les Directions Thématiques et contribue à leur évaluation ; il participe à l'élaboration de ces orientations et procédures dans le cadre du Collège des Directeurs et des liaisons fonctionnelles qu'il entretient avec les Directions Thématiques.
- Interlocuteur de premier niveau des partenaires de l'action du Département, des services de l'Etat, communes, organismes de protection sociale et associations ; il développe avec ceux-ci les relations et les projets nécessaires à la mise en oeuvre de la politique départementale d'action sociale, en recherchant la coordination et la complémentarité des actions ; il anime le partenariat territorial dans une logique de développement social et de soutien à l'innovation.
- Exercer l'autorité hiérarchique sur les services départementaux d'action sociale implantés dans sa zone géographique de compétence (à l'exception du Service Départemental de P.M.I.). Il coordonne, mobilise et anime l'équipe de cadres (agents) et les équipes de professionnels. Il s'implique dans la gestion des ressources humaines (agents auxquels s'ajoutent ...assistants familiaux) : mutation, recrutement et développement des compétences.
- Piloter les activités des services au public et assure une gestion globale des dispositifs en faveur des usagers. Il est garant de la complémentarité de l'intervention des services, de la mutualisation de leurs compétences et de leurs ressources et de la mise en oeuvre de dispositifs modulés pour répondre aux besoins multiples des usagers.
- Participer au Collège des Directeurs de la Direction Générale chargée de la Solidarité ; dans ce cadre, il contribue à l'élaboration et au suivi des objectifs et programmes de travail de l'ensemble des services d'action sociale.

Management stratégique :

- Savoir décider / Objectiver les décisions
- Traduire les orientations politiques en programmes et plans d'action

Management d'équipe :

- Piloter, organiser et animer une équipe

Aptitudes relationnelles :

- Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer
- Etre capable de représenter l'Institution
- Maîtriser les techniques de négociation

CAP-TERRITORIAL Le Site emploi des collectivités territoriales

Aptitudes personnelles et savoir-être :
•Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse

Compétences organisationnelles :
•Etre rigoureux
COMPÉTENCES TECHNIQUES

Social santé - tronc commun :
•Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur
•Connaître l'organisation des services d'une DTPAS.
•Connaître le Règlement Départemental de l'Action Sociale

Affaires juridiques :
•Connaître la législation relative aux institutions et aux compétences des collectivités territoriales

Gestion carrière :
Connaître les statuts de la Fonction Publique Territoriale

Profil recherché Obligations du poste :
Afférentes au poste (Déplacements sur le territoire, réunions institutionnelles sur Lille, temps complet)

■ CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation Avesnes sur Helpe

Service d'affectation Direction Territoriale de Prévention et d'Action sociale

Temps de travail Tps Complet : 35 h 0 mn

■ CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

**LE PRESIDENT
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD
Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory
59047 LILLE CEDEX**

■ INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.



[Retour à la liste](#)

Mentions Légales

Version : 1.2.0